

Édition – Diffusion

5 – 7, Rue de l'École-Polytechnique 75005 Paris

01 40 46 79 20 (comptoir et renseignement librairie)



## LA CONTRACTUALISATION DE L'ACTION PUBLIQUE LOCALE

*Des collectivités territoriales libres ou sous  
contrainte ?*

SOUS LA DIRECTION DE  
ROSELYNE ALLEMAND ET NADINE DANTONEL-  
COR

ISBN : 978-2-343-14596-9

24,50 € • 242 pages

Depuis quelques années, on assiste à une extension du droit souple dans la mise en œuvre des compétences locales, qui se concrétise par un renforcement de la contractualisation entre personnes publiques. Le procédé de contractualisation semble devenir le droit commun de mise en œuvre de l'action décentralisée et s'inscrire dans le mouvement de prise en compte de la différenciation territoriale.

Cette contractualisation, qu'elle soit facultative ou obligatoire, revêt de multiples facettes. Lorsqu'elles s'engagent par la voie de contrats ou conventions, les collectivités territoriales agissent-elles librement ou ne sont-elles pas plutôt sous contraintes ? La contractualisation ne favorise-t-elle pas la tutelle d'une collectivité sur une autre ? Quelles sont les formes de contractualisation qui sont privilégiées ? La contractualisation contribue-t-elle à l'efficacité de l'action publique locale ?

Le recours à la contractualisation se justifie finalement par la recherche d'un équilibre entre la liberté et la contrainte. Le partenariat contractuel privilégie la complémentarité et la cohérence des actions. Il en résulte une réelle efficacité de l'action publique, même si la catégorie des contrats d'action publique est loin d'être homogène.

**Contact Service de presse & promotion**

**Fabien AVIET**

**5, rue de l'École polytechnique 75005 Paris**

**Tél. : 01 40 46 79 24**

**Courriel : fabien.aviet@harmattan.fr**



*Roselyne ALLEMAND est professeur de droit public à l'Université de Reims Champagne Ardennes et membre du Centre de Recherches Droit et Territoires (CRDT).*

*Nadine DANTONEL-COR est maître de conférences de droit public à l'Université de Lorraine et membre de l'Institut de Recherches sur l'Évolution de la Nation et de l'État (IRENEE).*

*Ont également contribué à cet ouvrage :*

*Sabine Aubel, Dario Degboe, Olivier Dupéron, Jérôme Germain, Romain Mainnevret, Jean-Marie Pontier, Serge Pugeault, Pierre Tifine, Reine Wakote.*

---

SOMMAIRE

---

**Partie I**

**FONDEMENTS ET OBJECTIFS DU RENFORCEMENT DE LA CONTRACTUALISATION PUBLIQUE**

Présentation générale de la contractualisation de l'action publique locale

*Jean-Marie Pontier*

La contractualisation de l'action publique locale contribue-t-elle à son efficacité ou à sa rationalisation ?

*Serge Pugeault*

**Partie II**

**LES RAPPORTS CONTRACTUELS COMPLEXES ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS PUBLICS**

La contractualisation entre l'État et les collectivités territoriales : un partenariat toujours inégalitaire ?

*Dario Degboe*

La contractualisation facultative ou obligatoire entre les collectivités territoriales : respect de l'absence de tutelle ?

*Reine Wakote*

**Partie III**

**CONTRACTUALISATION EXTÉRIEURE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET ASPECTS COMPARATIFS**

L'action extérieure des collectivités territoriales s'est-elle renforcée en même temps que la décentralisation ?

*Pierre Tifine*

La contractualisation de l'action publique locale entre personnes publiques en Allemagne

*Jérôme Germain*

**Partie IV**

**ASPECTS MATÉRIELS DE LA CONTRACTUALISATION PUBLIQUE LOCALE**

L'atypisme de la contractualisation en matière de développement Économique local

*Olivier Dupéron*

La complexité de la conclusion des conventions territoriales d'exercice concerté d'une compétence

*Sabine Aubel*

Regard sur les rapports financiers caractérisant la contractualisation publique locale

*Romain Mainnevret*

Conclusion

*Roselyne Allemand*

---

**BON DE COMMANDE**

A retourner à L'HARMATTAN - 7 rue de l'École Polytechnique - 75005 Paris

(adresse valable pour la vente par correspondance uniquement)

Veuillez me faire parvenir ..... exemplaire(s) du livre : *La*

*contractualisation de l'action publique locale*

Prix unitaire de 60,00 € ; frais de port à ajouter : 3,50 euros + 1 euro par livre supplémentaire

NOM : .....

ADRESSE.....

Règlement :

1. Par chèque (joint) de ..... €.

2. Par carte bancaire (sauf American Express) ou Paypal sur Internet à l'adresse [paiement.harmattan.fr](http://paiement.harmattan.fr)

3. Par virement en euros sur notre CCP Paris

(IBAN : FR 04 2004 1000 0123 6254 4N02 011 / BIC : PSSTFRPPPAR)

*Vous pouvez aussi commander cet ouvrage directement à votre libraire habituel ou sur notre site internet : <http://editions-harmattan.fr>*

Nous possédons plusieurs librairies dans le 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

[www.harmattan.fr](http://www.harmattan.fr) rubrique : Les Librairies